



**UFR LETTRES,  
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

# Master mention Philosophie

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/07/2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Henri GALINON

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	H.GALINON	<a href="mailto:henri.galinon@uca.fr">henri.galinon@uca.fr</a>

Contact en scolarité : AUGHEARD Laetitia ([Laetitia.augheard@uca.fr](mailto:Laetitia.augheard@uca.fr))

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Non contrôlée
<b>Assiduité aux TD</b>	Non contrôlée
<b>Assiduité aux TP</b>	Non contrôlée
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

*Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite*

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
UE 17: le stage coïncide avec un mémoire de recherche ou un mémoire à partir d'une expérience professionnelle	300 h	Entre octobre et mai inclus

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

[henri.galinon@uca.fr](mailto:henri.galinon@uca.fr)

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Philosophie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	<b>S1</b> : UE1, UE2, UE3, UE4, UE5 <b>S2</b> : UE6, UE7	42		X
B	<b>S2</b> : UE8, UE9, UE10	18		X

Master 2 - Parcours Philosophie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	<b>S3</b> : UE11, UE12, UE13, UE14, UE15 <b>S4</b> : UE16	36		X
B	<b>S2</b> : UE17, UE18	24		X

Remarque : la compensation s'opère à l'intérieur des blocs, mais les blocs ne se compensent pas entre eux.

## MASTER 1 - Parcours Philosophie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **33** crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : Philosophie 1</b>	<b>9</b>													
		EC : Philosophie 1		1	EvC	100	2	E	*	1	E	4h	1	O	20'	
		<b>UE 2 : Histoire de la Philosophie 1</b>	<b>9</b>													
		EC : Histoire de la Philosophie 1		1	EvC	100	2	E	*	1	E	4h	1	O	20'	
		<b>UE 3 : Traduction philosophique (1 EC au choix)</b>	<b>3</b>													
		EC : Anglais		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Allemand		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Grec		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Italien		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Latin		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		<b>UE 4 : Philosophie Seminaire 1</b>	<b>6</b>													
		EC : Philosophie Seminaire 1		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		<b>UE 5 : 1 UE au choix</b>														
		<b>UE 5 : Option Histoire philosophie Seminaire</b>	<b>3</b>													
		EC : Histoire philosophie Seminaire		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
<b>UE 5 : Option L'antiquité latine et sa réception</b>	<b>3</b>															
EC : L'antiquité latine et sa réception		1	EvT		1	A		1	A		1	A				
		<b>30</b>														
	A	<b>UE 6 : Philosophie 2</b>	<b>6</b>													
		EC : Philosophie 2		1	EvC	100	2	E	*	1	O	20'	1	O	20'	
		<b>UE 7 : Histoire de la Philosophie 2</b>	<b>6</b>													
		EC : Histoire de la Philosophie 2		1	EvC	100	2	E	*	1	O	20'	1	O	20'	
		<b>UE 8 : Prepro</b>	<b>3</b>													
		EC : Prépro		1	EvT		1	A	4h	1	A		1	A		

2	B	<b>UE 10 : LANSAD (1 au choix)</b>	<b>3</b>												
		EC : Allemand		Modalités communiquées par le Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)											
		EC : Anglais													
		EC : Espagnol													
		EC : Italien													
		EC : Polonais													
		EC : Portugais													
		EC : Russe													
	<b>UE 9 : Méthodologie et mémoire</b>	<b>12</b>													
	EC : Méthodologie et mémoire		1	EvT		1	S	1h	1	S	1h	1	S	1h	
	<b>30</b>														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

\* UE en EvC : les durées des différents exercices proposés seront précisées en début de semestre.

UE 3 : nature de l'épreuve "Autre" : L'Ue recouvre des cours de traductions de texte philosophique en langue étrangère (au choix: anglais, allemand, italien, grec, latin) communs aux niveaux M1 et M2. L'évaluation se fait selon les textes choisis par les enseignants par un (ou plusieurs) écrit(s) ou un (ou plusieurs) oral(oraux) en tenant compte de la variété des publics (M1 / M2).

UE 4 + UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" : Ces deux Ues ont un format séminaire pour les distinguer des Ues plus académiques. Elles sont communes au M1 et au M2. L'évaluation se fait au choix des enseignants. On met "Autre" pour permettre une adaptation de l'évaluation au format du cours et au niveau des étudiants (M1 / M2). Il peut donc s'agir d'écrits sur table, ou en temps libre, comme d'exposés ou d'oraux.

UE 8 : nature de l'épreuve "Autre" : L'UE prépro est évaluée sous la forme d'un mini-mémoire sur le projet professionnel de chaque étudiant. Cette Ue ne sera pas notée, elle sera corrigée et validée pour tout étudiant qui aura remis un mémoire digne de ce nom.

## MASTER 2 - Parcours Philosophie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **27** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	<b>UE 11 : Philosophie 1</b>	<b>9</b>													
		EC : Philosophie 1		1	EvC	100	2	E	*	1	E	4h	1	O	20'	
		<b>UE 12 : Histoire Philosophie 1</b>	<b>9</b>													
		EC : Histoire Philosophie 1		1	EvC	100	2	E	*	1	E	4h	1	O	20'	
		<b>UE 13 : Traduction philosophique (1 EC au choix)</b>	<b>3</b>													
		EC : Anglais		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Allemand		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Grec		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Italien		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		EC : Latin		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		<b>UE 14 : Histoire Philosophie Séminaire</b>	<b>3</b>													
		EC : Histoire Philosophie séminaire		1	EvT		1	A		1	O	20'	1	O	20'	
		<b>UE 15 : 1 UE au choix</b>														
		<b>UE 15 : Option Philosophie Séminaire</b>	<b>6</b>													
		EC : Option Philosophie Séminaire		1	EvT		1	A	4h	1	O	20'	1	O	20'	
		<b>UE 15 : Option agrégation</b>	<b>6</b>													
EC Option agrégation		1	EvC	100	2	E	*	1	O	20'	1	O	20'			
<b>UE 15 : Option CAPES</b>	<b>6</b>															
EC : Option CAPES		1	EvT		1	O	35'	1	O	35'	1	O	35'			

		<b>UE 15 : option littératures antiques (latin et grec ancien)</b>	<b>6</b>												
		EC : littératures antiques (latin et grec ancien)		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
			<b>30</b>												
4	A	<b>UE 16 : Philosophie / Histoire philosophie (1 EC au choix)</b>	<b>6</b>												
		EC : Philosophie 2		1	EvC	100	2	E	*	1	O	20'	1	O	20'
		EC : Histoire philosophie 2		1	EvC	100	2	E	*	1	O	20'	1	O	20'
	B	<b>UE 17 : Mémoire &amp; Stage</b>	<b>21</b>												
		EC : Mémoire & Stage		1	EvT		1	S	1h	1	S	1h	1	S	1h
		<b>UE 18 : LANSAD</b>	<b>3</b>												
		EC : Allemand		Modalités communiquées par le Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)											
		EC : Anglais													
		EC : Espagnol													
		EC : Italien													
EC : Polonais															
EC : Portugais															
EC : Russe															
			<b>30</b>												

**REMARQUES :**

\* UE en EvC : les durées des différents exercices proposés seront précisées en début de semestre.

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : L'UE recouvre des cours de traductions de texte philosophique en langue étrangère (au choix: anglais, allemand, italien, grec, latin) donnée à la fois au niveau M1 et M2. L'évaluation se fait selon les textes choisis par les enseignants par un (ou plusieurs) écrit(s) ou un (ou plusieurs) oral(oraux). Nous avons mis "Autre" pour ajuster les modalités de l'épreuve au programme choisi et au niveau des étudiants (M1, M2).

UE 14 + UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : Ces deux Ues ont un format séminaire pour les distinguer des Ues plus académiques. Elles sont communes au M1 et au M2. L'évaluation se fait au choix des enseignants. On met "Autre" pour permettre une adaptation de l'évaluation au format du cours et au niveau des étudiants (M1 / M2). Il peut donc s'agir d'écrits sur table, ou en temps libre, comme d'exposés ou d'oraux. Pour la préparation à l'agrégation, le nombre d'épreuves sera précisé en début d'année



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

**LANSAD - Masters LCC - LCSH - PSSSE**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell <b>PSSSE:</b> N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE <b>STAPS :</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr  lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr  morganne.shelford@uca.fr  stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr  ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

### Assiduité aux CM

#### Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### Assiduité aux TP

#### Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

#### La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.  
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

## Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

